

Département

Pyrénées Atlantiques

Arrondissement

Pau

Commune de Gelos**Procès verbal du conseil municipal du douze avril deux mil vingt-deux**

Le douze avril mil vingt-deux à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du conseil municipal sous la Présidence de Monsieur Pascal MORA, Maire.

Effectif légal du conseil municipal : 27**Nombre de conseillers en exercice : 27****Nombre de conseillers présents physiquement : 20****Nombre de conseillers votants : 23****Date de la convocation : 06 avril 2021****Date d'affichage : 13/04/2022**

Nom	Prénom	Présent(e)	Excusé(e)	Pouvoir à	Absent(e)
MORA	Pascal	X			
BARAT-TOUIG	Martine	X			
LALUCAA	Florent	X			
SERRESSEQUE	Danielle	X			
CLAVERIE	Didier	X			
DELQUIGNIE	Béatrice	X			
LEYDERT	Stéphane	X			
GOUVET	Anne	X			
ALLAL	Ahmed	X			
SIAFFA	Serge	X			
CROVELLA	Loïc	X			
ROUZIERES	Nicole	X			
LAVIGNE	Gwendoline	X			
SALAT	Didier	X			
LANOUILH	Éric		X	M. SIAFFA	
MORISOT	Pierre-Alexandre		X		
JAÉGLÉ	Christine	X			
CHARPENTIER	Hélène		X	M. MORA	
GUERIN	Stéven	X			
MARQUET	Sandrine		X		
CONESA	Claire		X		
BOONE	Emmanuelle		X	M. LALUCAA	
FONTENIER	Jessica	X			
LACROIX	Jean-Pierre	X			
CASENAVE dit MILHET	Agnès	X			
KÉRUZORÉ	Marie		X		
AUGUSTO	Alain	X			

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

Désignation du secrétaire de la séance

Candidat(e) : Mme Gouvet est candidat(e)

Mme Gouvet est désigné(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

2022-15 : Compte de gestion de l'exercice 2021 – budget annexe – Bistrot communal

Rapporteur : Monsieur le Maire

- Vu l'article L. 2121-31 du Code Général des Collectivités Territoriales.
- Vu le Compte de Gestion de l'exercice 2021 pour le budget annexe du Bistrot communal dressé par le Receveur Municipal.

Le Maire rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Il doit être voté préalablement au compte administratif.

Monsieur le receveur a transmis le compte de gestion de l'exercice 2021 du budget annexe du Bistrot communal, pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021.

Il a repris dans ses écritures le montant de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés.

Le Conseil Municipal est invité à :

APPROUVER

Art 1 - Le compte de gestion 2021 (ci-annexé) du budget annexe du Bistrot communal dressé par le receveur municipal.

Délibération votée :

Pour : 21

Contre : 2 (M. AUGUSTO, Mme CASENAVE-DIT-MILHET)

Abstention : 0

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre tous les membres présents
Fait à Gelos, 12 avril 2022

Le Maire,

Pascal MORA